

## *Le Mouvement Maison de naissance Montérégie*

**Communiqué de presse**  
*Diffusion immédiate*

*Maison de naissance en Montérégie*

### **Les candidats doivent s'engager à travailler à l'établissement d'une maison des naissances et à la venue des services de sages-femmes**

Longueuil, le 7 mars 2007 – **Le Mouvement Maison de naissance Montérégie (MnM)**, en étroite collaboration avec la communauté de la Montérégie, œuvre activement depuis février 2006 à l'établissement d'une maison des naissances dans la région. Une rencontre constructive et positive a d'ailleurs déjà eu lieu avec des représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux de la région. Maintenant, plus de 1 000 signataires appuient le **Mouvement MnM** et l'intégration de la pratique sage-femme dans la région. « En cette période électorale, nous interpellons les candidats et les candidates de tous les partis, des circonscriptions de Taillon, Marie-Victorin, Laporte, La Pinière et Vachon afin qu'ils se joignent à nous, au-delà de la politique partisane, pour travailler activement à l'intégration de la pratique sage-femme et à l'établissement d'une maison des naissances à Longueuil, le plus rapidement possible. Nous demandons aux candidats de s'engager, auprès de la population, à répondre aux besoins exprimés par la population pour une maison de naissance et des services de sages-femmes, puisque la liberté de choix est fondamentale quand il est question d'accouchement » a tenu à préciser madame **Manon Cantin**, porte-parole du **MnM**, un organisme bénévole qui milite pour l'établissement d'une maison des naissances et la venue de sages-femmes en Montérégie.

Rappelons qu'un sondage SOM, réalisé en juillet 2005 au Québec pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), nous apprenait que 15% des Québécoises souhaitent accoucher en maison de naissance. Comme il y a en moyenne plus 13500 naissances par année en Montérégie, approximativement 2025 naissances auraient lieu en maison de naissance.

Depuis la confirmation du ministre Couillard, le 23 janvier dernier, à l'effet que le ministère de la Santé et des Services sociaux comptait mettre sur pied 20 nouvelles maisons des naissances au cours des 10 prochaines années, le Québec tout entier est entré en mode électoral. « C'est inquiétant pour notre communauté puisque la politique de périnatalité pourrait très bien être remise indéfiniment et les besoins en sages-femmes de nos des familles ne seront toujours pas comblés. Les familles en attente d'un bébé doivent pouvoir choisir le lieu de naissance qui leur convient, tel que prévu par la loi» a ajouté **Manon Cantin**.

« Pour nous, il est clair que le ministère doit dévoiler rapidement sa politique de périnatalité afin de répondre aux besoins des communautés qui souhaitent davantage de maisons des naissances et une plus grande accessibilité aux services de sages-femmes dans toutes les régions du Québec. Nous faisons donc appel à toutes les forces vives de la Montérégie, tant au niveau communautaire, municipal que provincial, afin qu'ensemble nous travaillions à l'implantation d'une telle maison et à la venue de sages-femmes dans notre région » a conclu **madame Cantin en précisant que l'on peut signer la liste d'appui en ligne au [www.mnmonteregie.com](http://www.mnmonteregie.com)**.

- 30 -

**Renseignements :** Manon Cantin, porte-parole,  
Mouvement Maison de naissance Montérégie - (514) 572-5774  
[www.mnmonteregie.com](http://www.mnmonteregie.com)

